



## Salon 2026 des Artistes Scéens du vendredi 27 mars au 6 avril 2026

### FICHE D'INSCRIPTION

À retourner par courriel ou à l'adresse ci-dessous accompagnée de votre règlement

**Avant le samedi 10 janvier 2026 dernier délai**

NOM et PRENOM : Mr ou Mme .....

NOM D'ARTISTE .....

ADRESSE .....

TELEPHONE ..... COURRIEL .....

TITRES DES OEUVRES	NATURE TECHNIQUE	FORMAT	Prix de vente
Œuvre n°1		Largeur :  Hauteur :	
Œuvre n°2		Largeur :  Hauteur :	

#### Inscription :

Retourner la fiche d'inscription complétée en majuscules d'imprimerie :

- Soit par courriel à [art.sceens@gmail.com](mailto:art.sceens@gmail.com)
- Soit par courrier postal à l'adresse ci-dessous.

#### Droit d'accrochage - Adhésion

- Droit d'accrochage : **18 €** pour les adhérents à jour de leur cotisation.
- Adhésion 2026 : **22 € (32€ pour un couple)**. L'adhésion est obligatoire pour participer.

#### Paiement (privilégier le paiement par carte bancaire)

- **par carte bancaire sur Internet** : cliquez sur les liens ci-dessous et laissez vous guider.
  - **Droit d'accrochage salon 2026** : [Paiement droit d'accrochage Salon 2026](#)
  - **Adhésion 2026** (pour ceux qui n'ont pas encore adhéré) : [Paiement Adhésion 2026](#)
- **par chèques bancaires** (un pour le droit d'accrochage, et éventuellement un pour l'adhésion) à l'ordre de « les Artistes Scéens » à déposer ou à adresser avec la fiche d'inscription et éventuellement le bulletin d'adhésion à :

Association Les Artistes Scéens  
20 bis Rue des Imbergères  
92330 Sceaux

**Rappel** : transmettre par courriel ou joindre à votre courrier d'inscription une photo de chaque œuvre présentée (voir règlement salon).

Je soussigné .....

déclare accepter le règlement de l'exposition et les décisions du Comité de l'association et je m'engage à participer à l'accueil et à la garde du salon

Date et signature: